



Contrat de mariage -séparation de biens - finances ...

Par **ninie5175**, le **21/01/2012** à **10:23**

Bonjour,

Voilà, je m'interroge à propos des suites possibles d'un mariage entre ma belle-maman (divorcée) avec son nouvel ami. Je précise qu'elle a eu un accident grave et que ce mariage n'était pas prévu avant. Ils ne se voyaient que le week-end depuis 3 ans et pas tous. Depuis, ils ont décidé de se marier. Je voulais savoir jusqu'à quel point elle était protégée avec une séparation de biens sachant qu'elle va toucher des indemnités pour l'accident. Elle veut mettre l'argent sur un compte personnel. L'argent peut-il être utilisé par ce futur conjoint ? Que se passera-t-il s'ils se séparent ? Pourra-t-elle récupérer la totalité de son argent ? Elle nécessite des aides à domicile et en nécessitera encore plus lorsqu'elle vieillira. Si elle venait à décéder avant lui, quelle serait sa part ? Elle n'a qu'un fils. Lui a deux enfants. Dois-je faire des démarches pour protéger ma famille ? Merci pour vos réponses. Je ne sais pas si c'est très compréhensible.

Par **pat76**, le **21/01/2012** à **17:01**

Bonjour

C'est au fils de votre belle-maman de faire les démarches nécessaire pour protéger les biens et les comptes de celle-ci.

Quelles séquelles a-t-elle gardées de cet accident (physiques et psychiques), qui peuvent altérer son discernement?

Par **ninie5175**, le **21/01/2012** à **18:22**

Bonsoir

Des démarches ont déjà été faites par mon mari mais avec le mariage et étant donné la situation, je pense qu'ils vont ouvrir un compte commun. Sachant que ma belle-maman ne peut ni se déplacer ni utiliser internet toute seule, son ami a maintenant accès au code internet. Elle est totalement dépendante puisqu'elle ne remarque pas. Elle n'est pas capable de lire des textes de taille normale et les textes de taille supérieure lui font mal à la tête après une page lue (et encore je ne l'ai pas vue lire, elle nous l'a dit). Du point de vue de son discernement, ses idées d'avant l'accident ont changé. Du point de vue psychique, elle a donc changé ce qui est normal puisqu'elle sait qu'elle a besoin de quelqu'un et son ami lui fait bien savoir pour ne pas être à la charge de son fils. Elle a oublié les mois précédents l'accident. Je précise qu'elle ne voulait pas se pacser ni se marier auparavant. Sa mémoire à court terme est quelque fois mise à mal. Elle oublie des paroles récentes (quelqu'unes, pas toutes). Elle fait un peu de dépression suite à son état et aux progrès qu'elle pense voir stagner. Je pense qu'elle a quand même gardé en grande partie ses capacités mentales malgré certains petits problèmes.

Merci pour votre aide.